

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON

À la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue vendredi le 12 août 2014
à compter de 17 h 30 au 300, rue Saint-Patrice, Sherrington.

Sont présent(e)s:

M. Daniel Lussier, maire;
M. Mauro Lando, conseiller n° 1 (*Arrivée à 17 h 50*);
M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3;
Mme Christine Schultz, conseillère n°4;
Mme Louise Lussier, conseillère n° 5.

Sont absents :

Mme Isabelle Leduc, conseillère n°2;
M. Éric Beaudin, conseiller n° 6.

Les membres présents forment le quorum.

Sont également présents :

M^e Raffaella Di Stasio, Directrice générale et Secrétaire-trésorière.

**VÉRIFICATION DU QUORUM, PÉRIODE DE RECUEILLEMENT,
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE**

À 17 h 35, M. Daniel Lussier, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum et la période de recueillement. Un constat est fait par l'ensemble des membres du conseil présents à l'effet qu'ils ont bien reçu l'avis de convocation à la présente séance extraordinaire.

rés : 2014-08-204

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que lu.

ADOPTÉE

rés : 2014-08-205

**APPEL D'OFFRES REGROUPÉS – SEL À DÉLACAGE EN VRAC
HIVER 2014-2015**

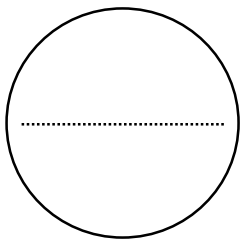
Il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement de se joindre au regroupement des Municipalités du Sud-Ouest du Québec organisé par la Directrice générale de Saint-Cyprien-de-Napierville, Mme Nancy Trottier, concernant l'achat de sel à déglacage pour l'hiver 2014-2015, et ce, pour combler nos besoins correspondant à une quantité de 350 tonnes métriques.

ADOPTÉE

**AVIS RELATIF AU RÈGLEMENT 2014-309 DÉCRÉTANT
L'ANNEXION D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON À
SAINT-JACQUES-LE-MINEUR**

Ce point est reporté à une séance subséquente.

PÉRIODE DE QUESTIONS



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Aucune personne présente dans la salle n'a de question à poser aux membres du conseil municipal.

Rés : 2014-08- 206

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 18 h 05 sur une proposition de Louise Lussier, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

M. Daniel Lussier, Maire

M^e Raffaella Di Stasio,
Directrice générale et Secr.-très.

Je, _____, _____ de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance extraordinaire tenue le 12 août 2014.